NATIONS UNIES

CARTE HYDROGÉOLOGIQUE
RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Echelle : 1/250 000

KILOMÈTRES
MILES

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
SERVICE NATIONAL DES RESSOURCES EN EAU

1990

Classes hydrogéologiques

Aquifères continus

- Aquifères alluviaux à nappe libre.
- Zones plus productives (plus perméables et/ou plus puissantes).
- Aquifères alluviaux à nappe en partie captive sous une couverture (formations superficielles ou intercalations) semi-perméable, localement artésienne.

Aquifères discontinus

- Aquifères carbonatés fissurés et poreux très perméables : calcaires récifaux quaternaires. Localement sans nappe permanente dans des zones à substratum trop élevé. Faciès argileux peu perméables locaux au Nord. Sources nombreuses aux limites.
- Aquifères karstiques. Calcaires paléocènes et éocènes principalement, ou crétacés (Sud) et miocènes inférieurs (Plateau Central, Chaîne des Matheux). Eau souterraine difficilement accessible (niveaux profonds). Sources à débit élevé.
- Aquifères carbonatés inégalement fissurés et clissonnés, à productivités variées.
- Aquifères carbonatés à intercalations marneuses, peu productifs.

Formations non aquifères, en pratique très peu productives

- Formations sédimentaires de faible perméabilité : argiles, marnes, molasses argileuses principalement miocènes ou pliocènes.
- Formations cristallines : roches éruptives intrusives, volcano-sédimentaires ou métamorphiques (dont les flysch et schistes du Crétacé supérieur du Plateau Central). Sources de faible débit et productivités minimes très locales possibles en fonction de la fracturation.

Structure

- Contour géologique normal, limite de formation hydrogéologique.
- Faille, contour géologique anormal, limite de formation hydrogéologique ou à nôle hydrogéologique (facteur de localisation de source).
- Accident supposé affectant le substratum d'un aquifère.
- Isobathe du substratum d'un aquifère, reconnu par prospection géophysique (profondeur en mètres).

Hydrographie et hydrologie

- Cours d'eau permanent.
- Cours d'eau temporaire.
- Station hydrométrique
  a) débit moyen (m³/s)
  b) aire du bassin versant (km²)
  c) période de mesure (années)
- Ligne de partage des eaux superficielles.
- Limite de zone à développement karstique important.
- Perte de cours d'eau (permanent ou temporaire).
- Lac et altitude du plan d'eau.
- Sources et groupes de sources classés par débit moyen (en l/s) :
  - moins de 1
  - 1 à 10
  - 10 à 100
  - 100 à 1 000
  - plus de 1 000

Dynamique des eaux souterraines

- Ligne équipotentielle. Altitude en mètres à la date indiquée en notice.
- Direction et sens d'écoulement.
- Limite d'alimentation d'un aquifère alluvial par un aquifère encaissant.
- Cours d'eau permanent ou temporaire qui alimente un aquifère de classe 1-1' par ses infiltrations (lieu à condition de flux imposé).

Hydrochimie

- Point d'eau (source, groupe de sources, forage) saumâtre ou salée.
- Limite d'extension d'eau saumâtre (salinité > 1 à 2 g/l) dans un aquifère, due à une invasion marine ou à la nature du réservoir.
- Plan d'eau saumâtre ou salée, lagon.
- Littoral à risque d'invasion marine.

Ouvrages et aménagement des eaux

- Puits et groupe de puits.
- Forage et groupe de forages.
- Forage avec artésianisme initial et groupe de forages avec artésianisme initial.
- N° d'ordre renvoyant à un tableau de données sur une sélection de forages en notice.
- Forage et groupe de forages en exploitation (station de pompage).
- Source captée.
- Barrage d'accumulation.
- Barrage de dérivation, prise d'eau de rivière.
- Site de barrage d'accumulation projeté ou reconnu.
- Site de barrage de dérivation, prise d'eau de rivière, projeté ou reconnu.
- Centrale hydroélectrique existante.
- Centrale hydroélectrique projetée.

Cette carte a été dressée par les experts nationaux et internationaux du Projet HAI/86/003 "Développement et gestion des ressources en eau" exécuté avec la participation du Programme des Nations Unies pour le développement, le Département de la coopération technique pour le développement (Nations Unies) étant l'agent d'exécution.

Elle a été réalisée à partir de la Carte géologique au 1/250 000 de la République d'Haïti (1968) par le Ministère des mines et des ressources énergétiques (financée par le Gouvernement haïtien, impression financée par le Gouvernement français), et à partir de la Carte géologique au 1/250 000 de la République d'Haïti réalisée de 1968 à 1970 par la Mission d'assistance technique intégrée du Secrétariat de l'Organisation des États américains en Haïti, préparée par le Bureau de développement régional de l'OAE, cartographe : Martha N. Balderama, Washington D. C., 1972.

Cartographie : préparée sous la direction du Groupe de la cartographie du Département des services de conférence, Nations Unies, New York.
Carte de base : United States Defense Mapping Agency 1/250 000 échelle Joint Operations Graphics, feuilles NE 18-4, -7, -8; NE 19-1, -5.

Les appellations employée dans cette carte et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, ville ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

MAP NO. 3804 (F) UNITED NATIONS
DECEMBER 1990

Lithographie de Williams & Heintz Map Corporation